



**DEMANDE DE PERMIS
INSTALLATION SEPTIQUE**
(À compléter et retourner à la municipalité)

Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.

**SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'ÉCOCITOYENNETÉ**

480, Armand-Frappier, Laval (Québec)
C.P. 422, succ. Saint-Martin,
Laval (Québec) H7V 3Z4

Tél.: 311 ou
450 978-8000 (de l'extérieur de Laval)
[Courriel : hygiene.milieu@laval.ca](mailto:hygiene.milieu@laval.ca)

IDENTIFICATION

PROPRIÉTAIRE

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
TEL. MAISON _____
BUREAU/CELL _____

REQUÉRANT

CIE _____
NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
TEL. BUREAU _____

Le requérant doit joindre à la présente un mandat signé par le propriétaire l'autorisant à présenter une demande de permis

TERRAIN

ADRESSE _____ LOT _____
SUPERFICIE _____ m² LARGEUR _____ m PROFONDEUR _____ m
RIVERAIN _____ ZONE INONDABLE _____ REMBLAI ACTUEL _____ m REMBLAI À VENIR _____ m

CLAUSES PARTICULIÈRES

Communiquez au préalable avec la Ville si le terrain est à proximité d'une zone inondable et/ou riveraine

PROJET

NEUF _____ EXISTANT _____ RÉNOVATION _____ AUTRES: _____
RÉSIDENTIEL _____ NB DE CHAMBRES À COUCHER _____ NB DE LOGEMENTS _____
COMMERCIAL / INDUSTRIEL _____ NB D'EMPLOYÉS _____ DÉBIT QUOTIDIEN _____ L/j

ALIMENTATION EN EAU

AQUEDUC _____ PUIS EXISTANT _____ NOUVEAU PUIS _____ PUIS SCÉLLÉ _____

PIÈCES JOINTES

CERTIFICAT DE LOCALISATION (sur demande) _____ DATE _____
COPIE DU MANDAT _____
DEVIS TECHNIQUE CONFORME À L'ARTICLE 4,1 DU RÈGLEMENT Q-2,1 22 _____ DATE: _____
FIRME _____ RESP. _____

RAPPORT DE CONFORMITÉ

Un dépôt de 500\$ est exigé afin de garantir la transmission dans les trois (3) mois suivant la fin des travaux d'un rapport de conformité. Le rapport, signé par un professionnel membre d'un ordre professionnel, doit contenir une description de toutes les modifications faites en lien aux plans et au permis délivré.

DÉCLARATION:

Le signataire déclare que les informations contenues dans la présente demande et dans les plans et devis sont vraies et exactes au meilleur de sa connaissance.

Le signataire s'engage à se conformer aux règlements provinciaux et municipaux, de même qu'au permis émis pour la construction de l'installation septique.

SIGNATURE _____

DATE _____

f 01-2010

Des frais de 53 \$ seront perçus par le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté